



Réunion de la formation Agriculture du 15 mai 2008

SYNTHÈSE

La formation s'est réunie le 15 mai 2008, sous la présidence de Guy Paillotin. Après le bilan du programme à moyen terme 2004-2008, les grands axes de celui de 2009-2013 ont été examinés : le recensement agricole de 2010, ainsi que des investissements sur les concepts et les méthodes, et la réponse aux besoins d'une information finement localisée sont au cœur des orientations du moyen terme. Christian Gay (Scees) a ensuite évoqué les exigences européennes en matière de statistiques agricoles. Les nouvelles demandes émergent, comme le développement durable, les liens entre l'agriculture et l'environnement, la sécurité alimentaire. Georges Decaudin et Céline Rouquette (Scees) ont expliqué comment les demandes du Grenelle de l'environnement en matière de statistiques sur les produits phytosanitaires et les performances énergétiques seront prises en compte.

Cinq enquêtes ont reçus un avis d'opportunité favorable : aviculture 2008, pisciculture dans les DOM, recensement agricole 2010 et MPA, consommation d'énergie, aquaculture. La formation a également émis un avis favorable quant à la demande d'accès aux données détenues par l'Agence unique de paiement.

Guy Paillotin a introduit la réunion en rappelant que les enjeux du programme à moyen terme sont de conserver des mesures fiables, tout en faisant évoluer le système pour répondre aux nouvelles demandes.

Le programme moyen terme 2004-2008, dont Jean Coiffard (Insee) a présenté le bilan, a été marqué par une réorganisation de la statistique agricole avec la suppression des services statistiques départementaux. de la statistique agricole. Les informations départementales ont néanmoins été maintenues. Le système de la statistique des pêches maritimes est également en complète refonte.

L'utilisation des sources administratives à des fins statistiques s'est développée sur la période (fichiers de la DGI, base permanente des équipements...). Cependant, des difficultés pourraient apparaître car ces sources sont sensibles aux modifications des politiques de la PAC et des applications administratives. Dans le cadre de la diffusion gratuite sur Internet, le Scees met désormais à disposition l'ensemble des données publiées. Les recommandations du Cnis en matière de couverture des exploitations agricoles dans le répertoire Sirene n'ont pas pu être entièrement suivies, pour des raisons techniques.

Par ailleurs, la connaissance de l'emploi agricole s'est améliorée. De nouvelles enquêtes ont vu le jour pour la compréhension des activités sur des segments fins et sur les thèmes environnementaux. Deux grands opérations ont été menées sur ces thèmes : Teruti et Lucas.

Céline Rouquette a exposé les **grands axes du programme à moyen terme 2009-2013**. Ce programme met l'accent sur **la valorisation et l'amélioration des données existantes** plutôt que sur

la constructions d'opérations nouvelles. En effet, le système statistique est fortement contraint par les obligations européennes et le programme sera **centré sur le recensement de l'agriculture**.

Des investissements seront réalisés sur les concepts et méthodes afin de s'adapter aux évolutions de l'agriculture et des structures agricoles. L'utilisation des sources administratives se développera. Le service statistique s'organisera de façon à mieux satisfaire les besoins d'une information finement localisée. La base permanente des équipement se substituera à l'inventaire communal. Compte tenu de la demande des utilisateurs du système statistique public de nombreuses enquêtes seront reconduites, à l'exception de celles dont l'utilité semblait réduite.

Christian Gay a rappelé les **exigences du programme statistique européen 2008-2012** : 2008 sera l'année de la réforme juridique de la statistique agricole. En matière agricole, la statistique est nécessaire au pilotage des marchés agricoles ; les statistiques existantes sont donc à maintenir. Cependant d'autres politiques émergent auxquelles correspondent des demandes statistiques : le développement rural, le lien entre agriculture et environnement, la sécurité alimentaire.

La déclinaison du programme communautaire se traduira par le recensement de l'ensemble des exploitations agricoles européennes en 2010. Seront également étudiées les méthodes de production, les évolutions des structures. Le programme communautaire conduira le SSP à s'engager dans l'élaboration d'indicateurs de développement durable et agro-environnementaux.

Georges Decaudin et Céline Rouquette ont fait le point sur les **conséquences du Grenelle de l'environnement sur la statistique agricole**. Dans le domaine des usages de produits phytopharmaceutiques, les sources mesurent la production (enquête Prodcum) mais ne distinguent pas le lieu d'utilisation ou ne sont pas dans le domaine public (UIPP et UJP). Certaines données quant à l'usage de ces produits sont collectées dans le Rica ou dans les enquêtes sur les pratiques culturales. Dans le futur, des obligations administratives sur les mises sur le marché permettront de récupérer de nouvelles informations.

Dans le domaine de la connaissance des performances énergétiques des exploitations agricoles, le Grenelle de l'environnement a fait le constat d'un déficit en matière de statistiques de cadrage. Afin de répondre à ces besoins, le Scees introduira dans le Rica des questions nouvelles et deux enquêtes sur les consommations d'énergies sont programmées en 2010 et 2011.

Philippe Bonneau (Scees) a présenté l'**avant-projet de programme 2009**. La préparation du recensement agricole de 2010 et l'enquête associée sur les méthode de production en sont les éléments les plus importants. Ainsi, les investissements sur la collecte assistée par ordinateur seront prolongés ; le recrutement et la formation des enquêteurs seront préparés. La révision de la politique éditoriale du Scees sera complètement opérationnelle en 2009. Des documents et des données enrichiront régulièrement le site Agreste.

Les enquêtes suivantes ont obtenu un **avis d'opportunité favorable** de la formation :

- enquête aviculture 2008 ;
- enquête sur les consommations d'énergie dans les coopératives d'utilisation de matériel en commun et les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux ;
- recensement de la pisciculture dans les DOM ;
- recensement agricole 2010 (RA2010) et enquête associée sur les méthodes de production agricole ;
- enquête aquaculture.

La formation a également émis un avis favorable à la demande d'accès à des données au titre de l'article 7bis de la loi du 7 juin 1951 modifiée, données détenues par l'Agence unique de paiement (AUP).